

20 jan 2012 -14:55

Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 20 janvier 2012, sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 20 janvier 2012, sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Défense

Marché public pour la Défense

Marché public pour la Défense

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Pieter De Crem à conclure un marché public relatif à la maintenance et l'appui technique de la Contained Detonation Chamber du Service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs (SEDEE) à Poelkapelle. Il s'agit d'une procédure négociée avec la firme Kobe Steel Ltd.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Défense

Contribution d'en moyenne deux militaires belges de la capacité AWACS au sein de l'opération Active Endeavour

Contribution d'en moyenne deux militaires belges de la capacité AWACS au sein de l'opération Active Endeavour

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution d'en moyenne deux militaires belges appartenant à la capacité AWACS de l'OTAN, au sein de l'opération Active Endeavour.

Ces militaires belges feront partie de l'équipage qui sera déployé avec les avions-radar AWACS au départ de la base d'origine de Geilenkirchen en Allemagne ou au départ d'une Forward Operating Base (FOB). Ils contribueront à l'opération Active Endeavour qui lutte contre le terrorisme dans la région de la mer Méditerranée.

Ces militaires seront déployés pour trois mois en 2012. Pour les opérations depuis une FOB, ils seront revêtus du statut "engagement opérationnel - sous-position engagement d'observation" (AR 03 - coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

Marché public pour la Défense

Attribution du marché pluriannuel pour l'achat centralisé d'espaces média externes au profit des campagne recrutement et image

Attribution du marché pluriannuel pour l'achat centralisé d'espaces média externes au profit des campagne recrutement et image

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Pieter De Crem à attribuer les différents lots du marché pluriannuel 2012-2015 à bordereau de prix pour l'achat centralisé d'espaces média externes au profit des campagne de recrutement et d'image de la Défense. :

- Le volet espace publicitaire est attribué à Space SA
- Le volet publicité dans les salles de cinéma est attribué à Brightfish SA
- Le volet publicité sur les bus De Lijn est attribué à LijnCom SA
- Le volet publicité sur les bus TEC est attribué à Metrabus SA
- Le volet publicité sur les bus STIB est attribué à Metrabus SA
- Le volet publicité sur les télévisions régionales francophones est attribué à Média 13 SPRL
- Le volet publicité sur les télévisions régionales néerlandophones est attribué à Regionale TV Media SA

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

SPF Justice

Contrat de maintenance pour les applications ICT Mammouth et Mach au SPF Justice

Contrat de maintenance pour les applications ICT Mammouth et Mach au SPF Justice

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un contrat de maintenance pour 2012 pour les applications ICT Mammouth et Mach au service public fédéral Justice.

Le contrat de maintenance est conclu en procédure négociée avec la firme Axylis.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

Convention pour la constitution d'un laboratoire national de référence pour les organismes génétiquement modifiés

Convention pour la constitution d'un laboratoire national de référence pour les organismes génétiquement modifiés

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'une convention générale par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) avec l'Institut scientifique de santé publique (WIV-ISP), l'*Instituut voor landbouw- en visserijonderzoek* (EV ILVO) et le Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W).

Cette convention, proposée par la ministre de l'Agriculture Sabine Laruelle, a pour objectif de constituer un laboratoire national de référence pour les organismes génétiquement modifiés (OGM). Le laboratoire est légalement constitué par un consortium des trois laboratoires WIV-ISP, EV ILVO et CRA-W.

La convention définit les tâches que l'AFSCA délègue aux laboratoires agréés. Elle est valable pour une durée de cinq ans et est résiliable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

Fonds d'impulsion pour la médecine générale

Création d'un Fonds d'impulsion pour la médecine générale

Création d'un Fonds d'impulsion pour la médecine générale

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant création d'un Fonds d'impulsion pour la médecine générale et fixant ses modalités d'application.

Le projet remplace l'actuel arrêté du 15 septembre 2006. Il vise à élargir les dispositions relatives aux aides à l'installation des médecins généralistes et au soutien financier pour aides administratives à la pratique.

Aides à l'installation :

- possibilité d'un octroi anticipé du prêt sans intérêt lorsque la demande est accompagnée de la preuve d'achat d'un bien immobilier ;
- possibilité d'octroyer la prime d'installation lors d'un déménagement d'une pratique située dans une zone prioritaire venant d'une zone également considérée comme prioritaire quand aucune prime n'a été payée auparavant ;
- possibilité pour les cercles de médecins généralistes de proposer une extension de zone pour obtenir un caractère prioritaire sans limitation liée à l'obligation de couvrir au moins le territoire d'une commune ;
- possibilité pour la Commission nationale médicomutualiste de valider les demandes d'extension ou de réduction des zones prioritaires.

Soutien financier pour aides administratives à la pratique :

- une intervention est prévue pour les coûts salariaux des médecins ayant soit une pratique en solo soit une pratique au sein d'un groupement ;
- une intervention est prévue pour les médecins dans les frais de recours à des services.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

Discipline budgétaire

Demandes d'engagements de crédits

Demandes d'engagements de crédits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative

Queteletplein 7

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 211 38 11

<http://www.chastel.belgium.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Sécurité ferroviaire

Redevances pour la participation aux coûts de l'Autorité de sécurité ferroviaire et de l'Organisme d'enquête sur les accidents ferroviaires

Redevances pour la participation aux coûts de l'Autorité de sécurité ferroviaire et de l'Organisme d'enquête sur les accidents ferroviaires

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, et du secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêts royaux (*) qui fixent les montants des redevances pour la participation aux coûts de l'Autorité de sécurité ferroviaire et de l'Organisme d'enquête sur les accidents ferroviaires.

Pour l'année 2012, les projets fixent à 4.900.000 euros la redevance pour l'autorité de sécurité et à 974.000 euros la redevance pour l'organisme d'enquête. Ces redevances sont dues par les détenteurs d'un agrément de sécurité et par les détenteurs d'un certificat de sécurité partie B qui utilisent le réseau ferroviaire belge.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'Etat.

(*) modifiant les arrêts royaux du 13 juin 2010 et du 17 juin 2010.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

Régie des bâtiments

Marché de promotion à Brasschaat

Marché de promotion à Brasschaat

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la négociation d'un marché de promotion avec la NV Campus Luitenant Coppens pour la prise en location d'une surface de bureaux brute de 1.000 m² et de 3 emplacements de stationnement à Brasschaat.

Il s'agit du regroupement des services du SPF Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11

20 jan 2012 -14:55

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2012](#)

Défense

Participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation d'un militaire belge à une mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution (CPADD) au Bénin.

Un militaire belge participera à cette mission à Ouidha qui consiste en une formation de formateurs en matière de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des explosifs :

- du 15 mars au 14 mai 2012
- du 7 juin au 23 juillet 2012
- du 1er novembre au 2 décembre 2012

Il sera revêtu du statut administratif et financier sous positions "assistance en de hors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

20 jan 2012 -14:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2012

Carte bleue européenne

Autorisation de séjour et de travail pour les ressortissants d'Etats tiers hautement qualifiés

Autorisation de séjour et de travail pour les ressortissants d'Etats tiers hautement qualifiés

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice, et de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat pour l'Asile et la Migration, l'Intégration sociale et la Lutte contre la pauvreté, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui transpose en droit belge la directive européenne 2009/50/CE établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié.

L'avant-projet concerne la délivrance d'un titre de séjour pour les ressortissants d'Etats tiers hautement qualifiés, appelé "carte bleue européenne". Ce document spécifique permet à son détenteur de séjourner dans un Etat membre de l'UE et d'y travailler.

L'avant-projet de loi modifie la loi sur le séjour du 15 décembre 1980 en y insérant un nouveau chapitre relatif aux travailleurs hautement qualifiés. Les règles relatives au regroupement familial, aux résidents de longue durée, aux absences et au retour sont alignées sur la directive européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>